



Être insulté et filmé

Par **Fred89**, le **01/03/2021** à **14:16**

Bonjour

Sortant d'une station service qui donne sur une double voie où jamais personne ne se décale à gauche pour vous faciliter l'insertion (ce qu'il vient de m'arriver), deux voitures qui ne se décalent pas, je décide de m'insérer, un véhicule arrivé derrière moi en me faisant des appels de phares (sans clignoter à droite pour prendre la sortie) je me suis arrêté au rond-point en warning, pour demander pourquoi cette personne me faisait des appels de phares alors qu'il pouvait se décaler à gauche alors qu'il n'avait pas de clignoter pour prendre la sortie à 300 mètres de la station (je ne pouvais le deviner). Cette personne est accompagnée, je me fais insulter et bousculer, insulter de pute au moment de remonter dans mon véhicule, je prends mon tube de gel hydroalcoolique et arrose la personne, n'ayant pas accepté cette dernière insulte. Son passager descend en me menaçant et m'insultant à son tour avec son téléphone qui devait être en train de me filmer. Puis je attaque cette personne. Que risque-t-il et moi-même de l'avoir arrosé de gel hydroalcoolique ?

Merci d'avance

Par **Louxor_91**, le **01/03/2021** à **17:51**

Bonjour,

donc, vous vous insérez sur la voie publique en gênant la circulation (forçant le passage ?); puis vous immobilisez sans raison votre véhicule sur la chaussée et vous agressez verbalement et physiquement le conducteur qui vous suit et qui a "osé" vous faire des appels de phares...?! En gros ? c'est assez ça ? Vous n'auriez pas un souci de comportement au volant ? À mon sens, eux ne risquent rien, par contre vous si, si ils déposent plainte contre vous !

Par **Fred89**, le **02/03/2021** à **11:31**

Bonjour.

Merci de relire mon texte. Double voie!!! On est censé faciliter l'insertion des autres usagers

de la route (peut être n'avez vous pas le permis ???)

Et rond point !!! En warning. Donc je ne bloque pas la circulation puisque l'on est censé s'arrêter non? Et c'est moi qui me fait bousculer et insulter . Et c'est moi le danger . Je viens d'expliquer la chose au gendarme que je viens d'appeler LUI a très bien compris . Tout est question d'interprétation.

Pour info j'ai la totalité de mes points , 50% de bonus et un casier vierge , donc je ne pense pas avoir un problème de comportement au volant comme vous le dites .

Si c'est pour rabaisser les gens qui demandent conseils , peut être vaut mieux s'abstenir non?

Bref Merci d'avoir donné de votre temps pour écrire ce genre de réponse . Bonne continuation à vous

Par **jodelariege**, le **02/03/2021** à **12:18**

bonjour

lire ci dessous à

5:utilisation feu de détresse

<https://www.envoituresimone.com/code-de-la-route/cours/CONDUCTEUR/clignotants-feux-de-detresse-feux-stop-feux-de-recul-2f56afa>

donc utilisation abusive des feux de détresse....

vous vous êtes arrêté sur un rond point juste pour demander des explications à cette personne?...

parce qu'il avait utilisé des appels de phare?après que vous ayez forcé le passage au risque d'un accident? ce conducteur a dû freiner pour ne pas vous rentrer dedans et, pas content , il vous a fait des appels de phares

on peut aussi attendre sur la voie d'entrée que la route est libre on n'est pas obligé de ne pas s'arrêter...

et on peut aussi appeler les forces de l'ordre car on ne doit pas se faire justice soi même....

Par **Fred89**, le **02/03/2021** à **13:06**

Quand vous prenez l'autoroute vous vous arrêtez en attendant qu'il n'y ait plus de voiture c'est ça? Je vous parle d'insertion. Ce que l'on apprend à l'école , faciliter l'insertion des autres usagers. Mettre son clignotant en facilitant l'insertion , cette personne pouvait le faire il

n' était pas dépassé. C est ce que j' ai voulu lui dire. Merci pour votre article sur les feux de détresse. Donc je ne dois pas m arrêter mais appeler les forces de l ordre qui n ont que ça a faire de venir faire de l éducation c est ça . Bisounoursland.

Quand on dis que l on trouve de tout dans les forums , la je suis en plein dedans.

Merci a vous les pseudos je ne sais quoi

Par **jodelariege**, le **02/03/2021 à 13:46**

ce matin j'ai pris une "deux voie" , un camion arrivait qui n'a pas pu se déboîter sur la voie intérieure car il y avait déjà d'autres voitures : soit je passais devant en obligeant le camion à freiner à mort soit j'accélérais à fond sans être sûr de ne pas me prendre le camion derrière

et oui j'ai stoppé comme une autre voiture derrière moi et j'ai attendu qu'il y ait un espace suffisant entre 2 voitures pour m'insérer dans la circulation... des fois on est obligé de s'arrêter et d'attendre....

s'insérer ne veut pas dire forcer le passage ,prendre des risques pour absolument s'insérer entre deux voitures pour ne pas avoir à s'arrêter.... il faut le faire sans danger et quitte à s'arrêter

je suppose que sur un rond point vous attendez de pouvoir vous insérer ou vous forcez le passage? c'est la même chose il n'y a pas écrit dans le code de la route: obligation de s'insérer coûte que coûte mais sans danger et si sans danger c'est s'arrêter et bien on s'arrête...

de toute façon si les autres conducteurs ont porté plainte vous expliquerez votre manière de vous insérer et de bloquer ensuite la route pour faire la leçon aux gens

Par **martin14**, le **02/03/2021 à 18:20**

Bonjour,

[quote]

Sortant d'une station service qui donne sur une double voie ou jamais personne ne se décale à gauche pour vous faciliter l'insertion (ce qu'il vient de m'arriver) , deux voitures qui ne se décalent pas , je décide de m'insérer[/quote]

Je ne vois pas très bien comment en sortant d'une station service vous seriez en droit de vous "insérer ... " ...

On peine à comprendre votre "logique .." pour le moins originale .. ??

Non, les véhicules qui circulent sur une deux voies n'ont pas l'obligation de se mettre sur file

de gauche pour que vous puissiez vous inséreren sortant d'une station essence ...

C'est à vous d'attendre qu'ils soient passés devant vous, pour ensuite vous insérer derrière eux puisqu'ils sont prioritaires ;..

Par **janus2fr**, le **02/03/2021 à 19:18**

[quote]

Merci de relire mon texte . Double voie!!! On est censé faciliter l'insertion des autres usagers de la route (peut être n'avez vous pas le permis ???)[/quote]

Bonjour,

[quote]

Les voies d'accélération permettent de s'insérer.

Elles sont généralement concernées par un CÉDEZ-LE-PASSAGE, implanté dès le début de la voie et répété juste avant la fin (à la sortie).

L'utilisateur qui entre doit donc céder le passage (c'est-à-dire ne pas obliger autres usagers à ralentir ou à changer de voie).

Pour cela, l'utilisateur qui entre doit :

- estimer la vitesse et la densité de la circulation le plus tôt possible, en vision directe et en utilisant ses rétroviseurs,
- repérer un espace libre où il pourra s'insérer sans gêner et sans surprendre,
- accélérer pour réduire ou gommer tout écart de vitesse entre lui et les usagers qui circulent sur la route principale,
- bien vérifier les rétroviseurs et l'angle mort,
- mettre le clignotant juste avant de changer de voie,
- respecter les intervalles de sécurité avec le véhicule qui le précède (et avec le véhicule qui le suit).

Sachant que ma vitesse doit être au plus proche de celle des usagers qui circulent sur la route principale, j'ai intérêt à sortir vers la fin de la voie d'accélération.

Je ne dois pas considérer qu'un usager qui circule sur l'axe principal a l'obligation de me faciliter le passage. Il ne peut pas toujours le faire, et c'est à lui d'en décider. Si j'oblige un usager à changer de voie ou à freiner/ralentir, je lui fais un refus de priorité !

[/quote]

<https://www.envoituresimone.com/code-de-la-route/cours/CIRCULATION/voies-d-acceleration-de-deceleration-d-entrecroisement-884167f>